

11, boulevard de Bretagne CS 62307 16000 ANGOULÈME
(tél : 05 45 38 04 50 – Email : contact@semios-avocats.fr)

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES, EN UN LOT, AU TRIBUNAL JUDICIAIRE D'ANGOULEME

Le Mercredi 11 octobre 2023 à 9 H 30

MISE A PRIX : 70.000 €

COMMUNE DE CLAIX (16440) :

Une maison d'habitation de plain-pied sise 18 route de Saint Georges – lieudit Terriers de Chez Fournet, d'une surface habitable de 166,49 m² comprenant une entrée, une cuisine à l'américaine, une salle à manger/séjour, 5 chambres, une salle d'eau, un WC, un dressing, un cellier, 2 terrasses couvertes, un terrain en nature de jardin d'ornement

L'ensemble cadastré dite Commune section **A n° 1531** pour une contenance de 25 ares 20 centiares, outre une parcelle attenante, cadastrée section **A n° 1527** pour une contenance de 4 ares 20 centiares, et un quart indivis dans une parcelle cadastrée section **A n° 1533** d'une contenance totale de 4 ares 50 centiares.

OCCUPATION : L'immeuble est occupé par les saisis

VISITES : contacter la SCP TALBOT Commissaire de Justice, au 05.45.84.06.64 ou la SELARL SEMIOS, Avocat, au 05 45 38 04 50

Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au barreau de la Charente. Le cahier des conditions de la vente peut être consulté par toute personne intéressée, soit au Greffe du Tribunal Judiciaire d'Angoulême (RG : 23/00130), Palais de Justice, Place Francis Louvel, soit au Cabinet de l'avocat poursuivant (dossier n° 2211002) soit sur le site internet avoentes.fr.

Les dispositions légales prévoient la nécessité d'un pouvoir écrit et d'un chèque de banque d'un montant de 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3000€ pour tout acquéreur éventuel. Cette somme sera restituée à la personne qui ne serait pas déclarée adjudicataire.

Signé : Olivier GUEVENOUX